



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 AVRIL 2024

# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

VOTE DES RÉOLUTIONS



# DOCUMENTS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

---

Les éléments requis par la  
réglementation sont  
disponibles sur le bureau de  
l'Assemblée Générale



# RAPPEL DU CALENDRIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 2024



# VIDÉO SUR LES ACTIVITÉS DU GROUPE

# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

VOTE DES RÉOLUTIONS





# INTRODUCTION

# FAITS MARQUANTS



Une année riche en évènements sportifs



**CONTEXTE ÉCONOMIQUE INCERTAIN QUI PÈSE SUR LE MARCHÉ PUBLICITAIRE TV**

**Guerres** en Ukraine et au Moyen-Orient

**Inflation**



**MALGRÉ LA BAISSÉ DU CA PUBLICITAIRE TV, UNE RENTABILITÉ PRÉSERVÉE, AVEC UNE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE DE 22,9%**



**ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE DIVERSIFICATIONS SUR L'ANNÉE**



**Opération sur capital de GSG**



**Cession du pôle de medias et services thématiques**



**Cession de CTZAR**

# CHIFFRES CLÉS

## Une année solide



**20,5 %**

De PDA sur les 25-49 ans

**Groupe qui progresse le plus** sur la cible commerciale en un an



**Leader**

des Groupes privés sur **le pôle radio**



**8,3 M**

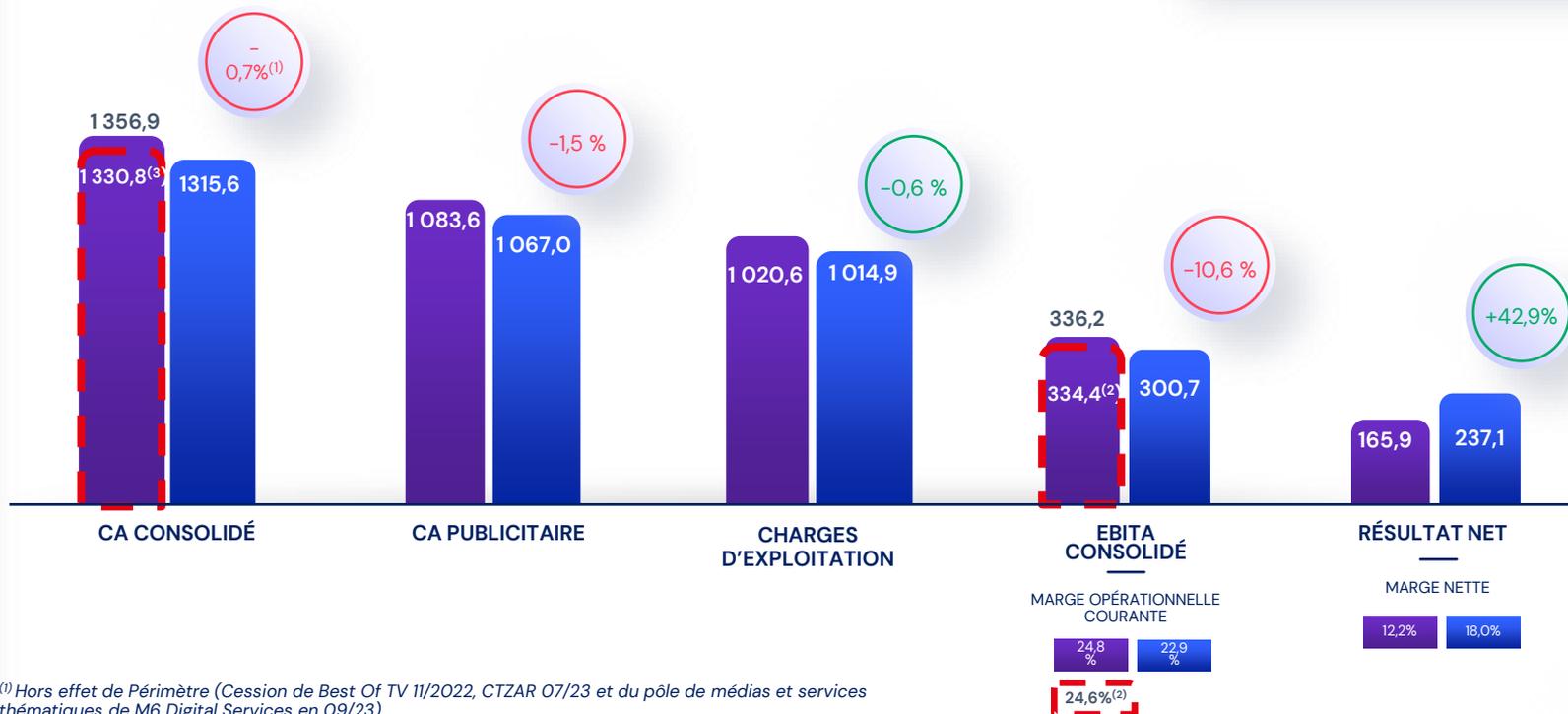
d'entrées cinéma

## INTRODUCTION

Malgré la baisse du CA publicitaire TV dans un contexte macro-économique dégradé, une rentabilité préservée, avec une marge opérationnelle de **22,9%**

### CHIFFRES CLÉS (M€)

■ 2022 ■ 2023



<sup>(1)</sup> Hors effet de Périmètre (Cession de Best Of TV 11/2022, CTZAR 07/23 et du pôle de médias et services thématiques de M6 Digital Services en 09/23)

<sup>(2)</sup> Hors aides d'Etat

<sup>(3)</sup> Hors Best of TV



# ACTIVITÉS

» TÉLÉVISION  
VIDÉO

# TOTAL DES HEURES CONSOMMÉES PAR LE PUBLIC EN 2023

## 9,4 Mds

d'heures consommées en  
2023, dont :

### 8,9 Mds

En linéaire



### 0,5 Md

En non-linéaire





## ACTIVITÉS

» TÉLÉVISION  
LINÉAIRE  
AUDIENCES

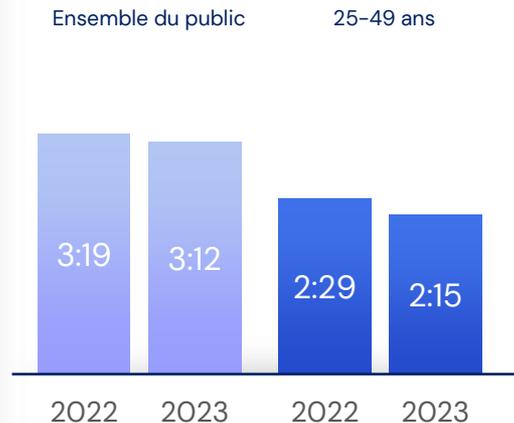
# AU SEIN D'UN UNIVERS VIDÉO QUI POURSUIT SA MUTATION, LE MÉDIA TV RESTE LE PLUS PUISSANT

Les contenus TV représentent toujours la majeure partie des contenus vidéo consommés, y compris chez les -50 ans

## La durée d'écoute de la télévision continue de reculer légèrement

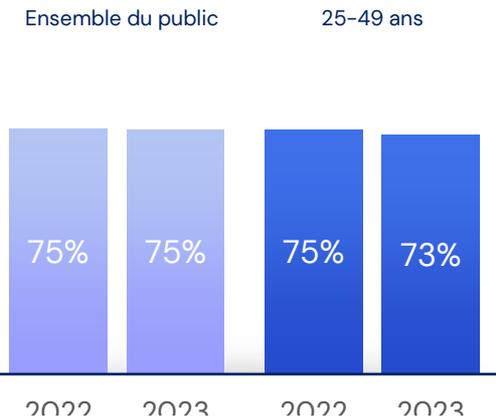
### DEI des chaînes de TV

(hors chaînes non marquées et OTT à domicile)



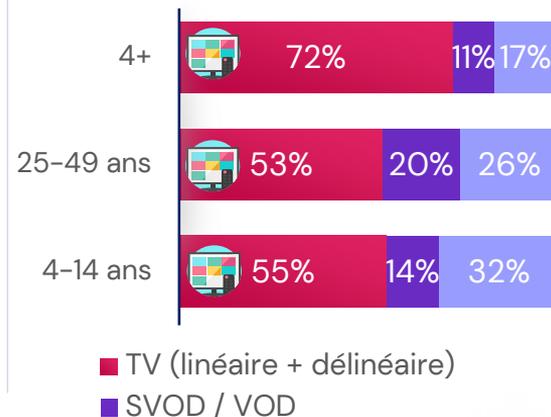
## Près de ¾ du public regarde la TV chaque jour

### Couverture quotidienne du média TV



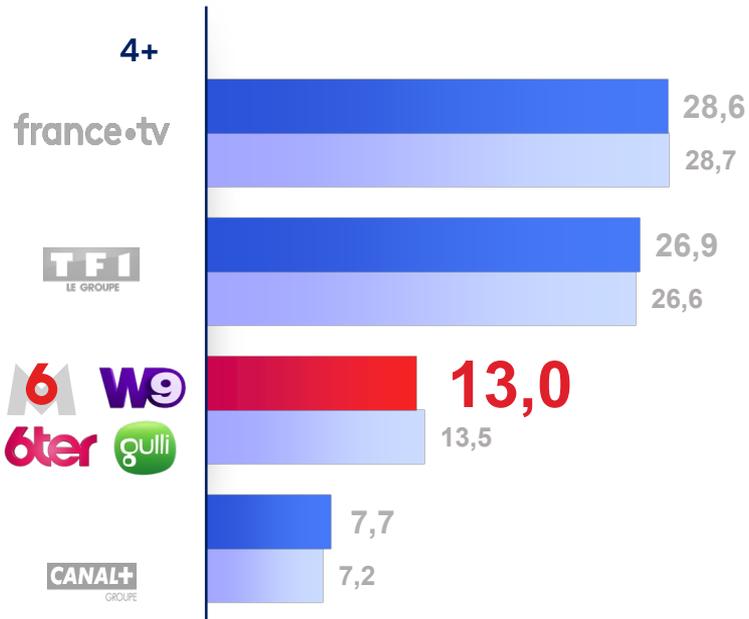
## La majorité du contenu vidéo consommé reste du contenu TV

### % du contenu vidéo total consommé par origine (en temps passé)

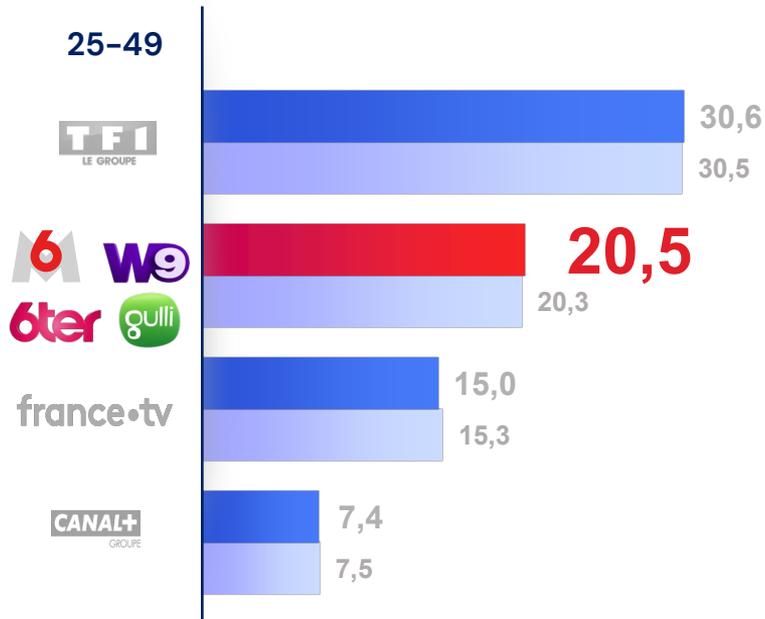


## 2<sup>ÈME</sup> GROUPE SUR LA CIBLE COMMERCIALE

■ 2022 ■ 2023



Groupe qui progresse le plus sur la cible commerciale en un an



# SUR M6, DES PRIMES PUISSANTS, QUI RASSEMBLENT TOUS LES PUBLICS



## DIVERTISSEMENT

Succès des marques historiques  
& Confirmation des nouvelles  
marques



Flux feuilletonnant  
le plus regardé  
de la TV avec **29%** de PDA  
sur les 25-49



2<sup>ème</sup> marque de flux  
la plus rattrapée de la TV  
**+800k tisp** à J+28  
26% 25-49



Hausse saison  
après saison

**39% 25-34**



Flux le plus regardé de l'été  
par les -50  
Saison 2 en progression

**33% 25-49**



## SPORT

Des  
événements  
fédérateurs



Jusqu'à **5,8M°**  
de téléspectateurs  
pour le quart de  
finale  
Angleterre – Fidji



## CINÉMA

Une offre  
qui réunit  
toute la  
famille



Jusqu'à  
**33%** de  
PDA sur les  
25-49 ans



## INFORMATION

L'offre magazines  
la plus **puissante**  
de la TV en prime



**CAPITAL**



**zone**

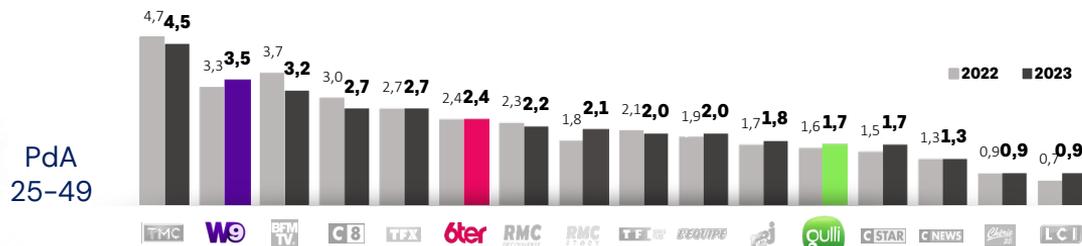
**19%** de PDA sur les 25-49 ans



# UNE BELLE ANNÉE POUR NOS CHÂÎNES TNT ET PAYANTES, QUI CONTRIBUENT À LA PUISSANCE DU GROUPE

**7,6%** de PdA

sur la cible commerciale pour nos chaînes de la TNT gratuite



**W9**

**2<sup>ème</sup> chaîne TNT**  
auprès des 25-49 ans  
**3,5% 25-49,**  
en hausse en un an

**Meilleure année en prime** depuis 5 ans  
en 4+ / 25-49

**1<sup>ère</sup> chaîne TNT en prime sur...**

L'information



L'humour



**1,3M**

Le sport en live



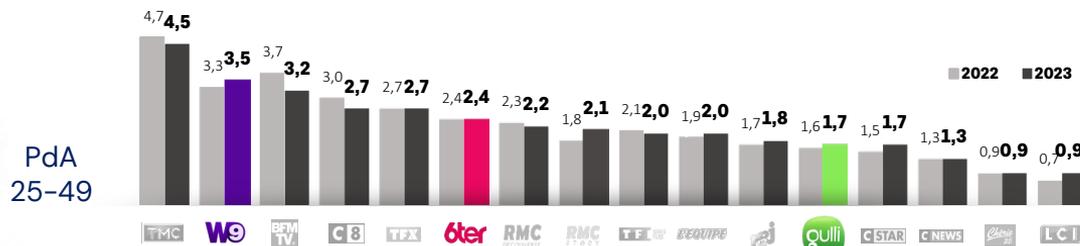
**1,5M**

**1<sup>ère</sup> chaîne TNT sur le digital**

## UNE BELLE ANNÉE POUR NOS CHÂÎNES TNT ET PAYANTES, QUI CONTRIBUENT À LA PUISSANCE DU GROUPE

**7,6% de PdA**

sur la cible commerciale pour nos chaînes de la TNT gratuite



**6ter**

1<sup>ère</sup> chaîne TNT HD auprès des 25-49 ans pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive  
2,4% 25-49

Meilleure année historique en prime en 4+ / 25-49

Meilleure année historique en prime en 4+ / 25-49



0.7M°  
5% 25-49

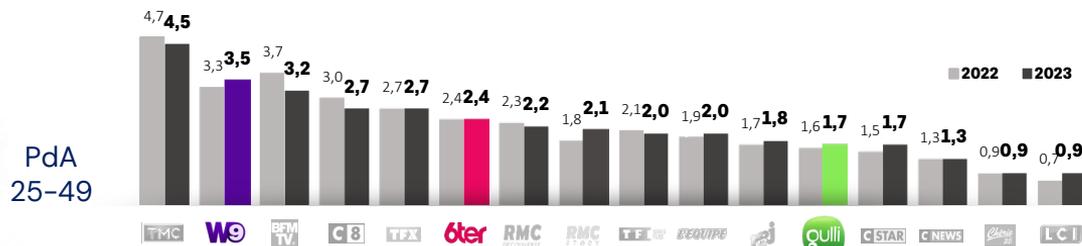


Jusqu'à  
0.5M°

## UNE BELLE ANNÉE POUR NOS CHÂÎNES TNT ET PAYANTES, QUI CONTRIBUENT À LA PUISSANCE DU GROUPE

**7,6% de PdA**

sur la cible commerciale pour nos chaînes de la TNT gratuite



**gulli**

**1<sup>ère</sup> chaîne jeunesse**  
 13% 4-10 ans en daytime  
 1,7% 25-49 en 3h-27h

**Leader national**  
auprès des enfants  
dans les cases  
stratégiques

**20% des 4-10**  
en matinée les jours  
sans école

**17% des 4-10**  
en sortie d'école

**gulli**  
**PRIME**

confirme son succès en 2<sup>e</sup> année :  
**meilleure année historique** pour le  
 prime de Gulli auprès de la cible  
 commerciale des moins de 50 ans

## UNE BELLE ANNÉE POUR NOS CHÂÎNES TNT ET PAYANTES, QUI CONTRIBUENT À LA PUISSANCE DU GROUPE

### CABSAT



PARIS  
PREMIÈRE

Meilleure année  
historique  
0.6% 4+ / 0.7% 25-49



serieclub

Meilleure année depuis  
la mesure annuelle  
0.3% 4+ CE / +15% en 1 an  
0.3% 15-49 CE / +30% en 1 an



téva

Meilleure année  
depuis 4 ans  
auprès des 25-  
49  
0.5% 25-49 CE



## ACTIVITÉS

» NON-LINÉAIRE  
AUDIENCES

## 6play ENREGISTRE DES RECORDS EN 2023 ET CONFIRME SA PUISSANCE AUPRÈS DES JEUNES

### Indicateurs opérationnels et financiers

CA streaming\*  
**74 M€**

pour

**518 M** d'heures  
consommées

en 2023 en non-linéaire



### Des records chez les Moins de 35 ans

**1/3** des utilisateurs  
a moins de 35 ans

**53** min/jour

Leader des plateformes

TV en temps passé par  
utilisateur chez les -35

### Une fin d'année 2023 prometteuse



RECORD  
HISTORIQUE  
POUR 6PLAY

**20,2M**

d'utilisateurs uniques  
en novembre

\*Total du chiffre d'affaires issu des revenus publicitaires digital (avod) et des revenus d'abonnements liés à la svod (6playMax et GulliMax)

Source : Médiamétrie - Audience TV 4 écrans - 6play/Gulli MNQ\_SE et Agrégat TV 4 écrans (Catch-up) - France - 4 écrans toutes localisations - Base : 4 ans et plus



RTL

RTL2  
LE CANTON DE VALLÉE

FUN

# ACTIVITÉS

➤ RADIO  
AUDIENCES

## MARCHÉ RADIO EN FRANCE LA RADIO CONTINUE DE DOMINER L'UNIVERS DE L'AUDIO EN FRANCE



**39,1 M** d'auditeurs quotidiens  
(- 1% vs 2022)



**160 min** d'écoute en moyenne  
(+3 min)



La radio représente  
**58%** de la part de marché audio en France



## LE PÔLE RADIO M6 TOUJOURS LEADER DES GROUPES PRIVÉS

EN 2023



**17,6%**  
de PDA en 2023

**1er**  
Groupe privé

### SUCCÈS DES MATINALES DU GROUPE M6

RTL



1<sup>ère</sup> offre privée le matin  
Plus de **2,9 M** auditeurs quotidiens pour la  
Matinale  
d'Yves Calvi et Amandine Bégot

RTL2



Seule matinale des musicales jeunes-adultes ayant  
plus de **1 million** d'auditeurs quotidiens.

FUN  
RADIO

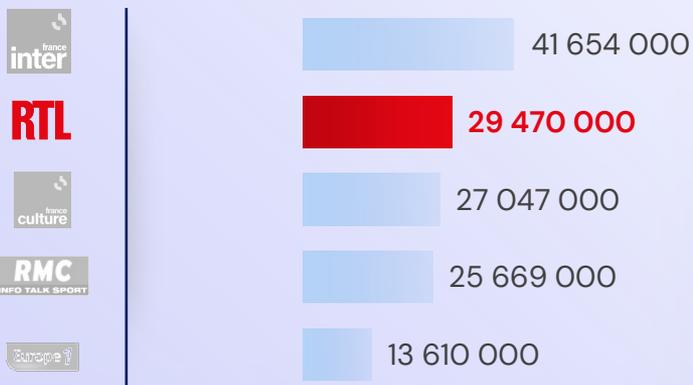


Bruno sur Fun Radio (6h-12h)  
2<sup>ème</sup> matinale musicale de France sur les 25-49 ans  
6,4% de PDA (+8% vs 2022)

# LE PÔLE RADIO M6

## LES PODCASTS ATTIRENT CHAQUE MOIS 39% DES INTERNAUTES

RTL 1<sup>er</sup> éditeur privé de Podcast  
en France avec  
**29,5 millions** d'écoutes



**1<sup>er</sup>** Podcast de France  
avec 14,3 millions  
d'écoutes



**6** podcasts **RTL**  
dans le **TOP 30**  
eStat Podcast



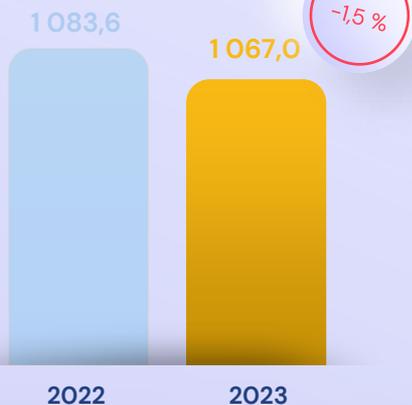


# ACTIVITÉS

» MARCHÉ  
PUBLICITAIRE

## BAISSE DU CA PUBLICITAIRE TV DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DÉGRADÉ LA RADIO EST EN CROISSANCE SUR L'ANNÉE

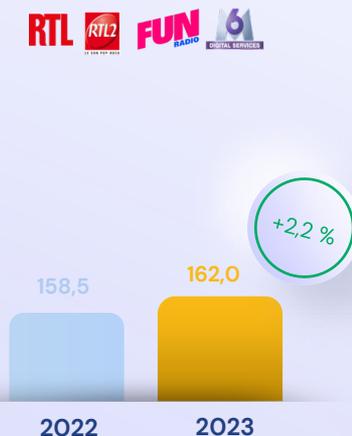
### Chiffre d'Affaires publicitaire net du Groupe M6 (M€)



### TV



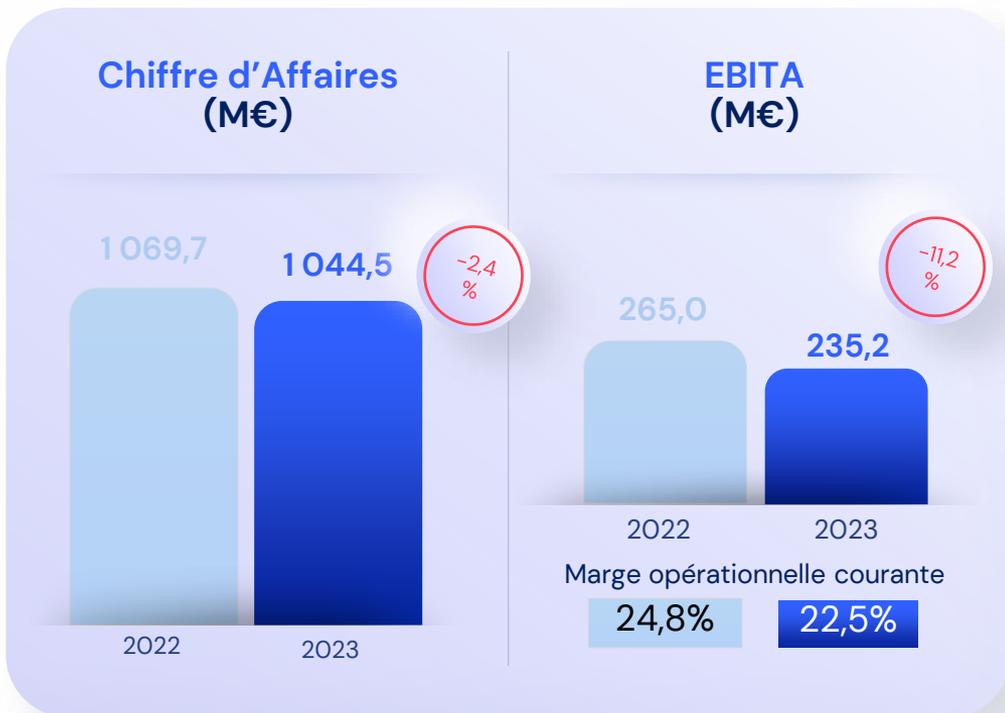
### AUTRES ACTIVITES





# PERFORMANCE FINANCIÈRE 2023

## TV : MARGE OPÉRATIONNELLE DE 22,5%



### Baisse des recettes publicitaires TV

Dans un contexte macro-économique dégradé

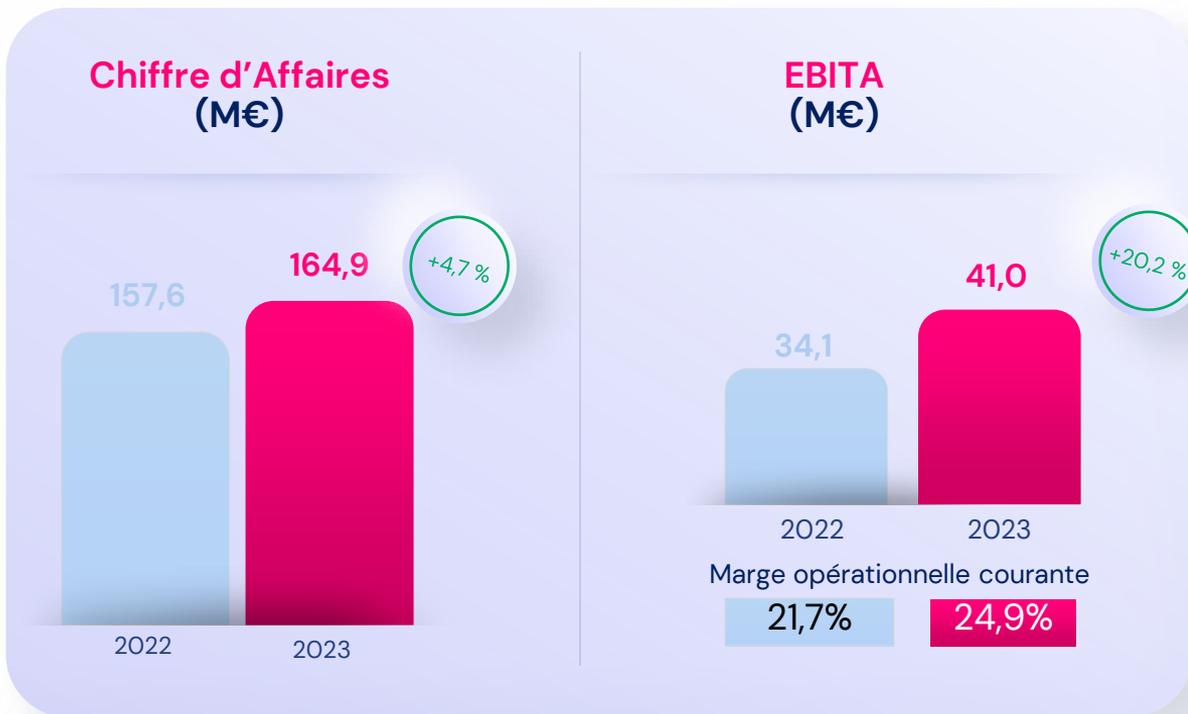
### Coût de grille :

502,6 M€  
(stable)



Hausse des coûts techniques et commerciaux de la VOD pour le développement de **6play**

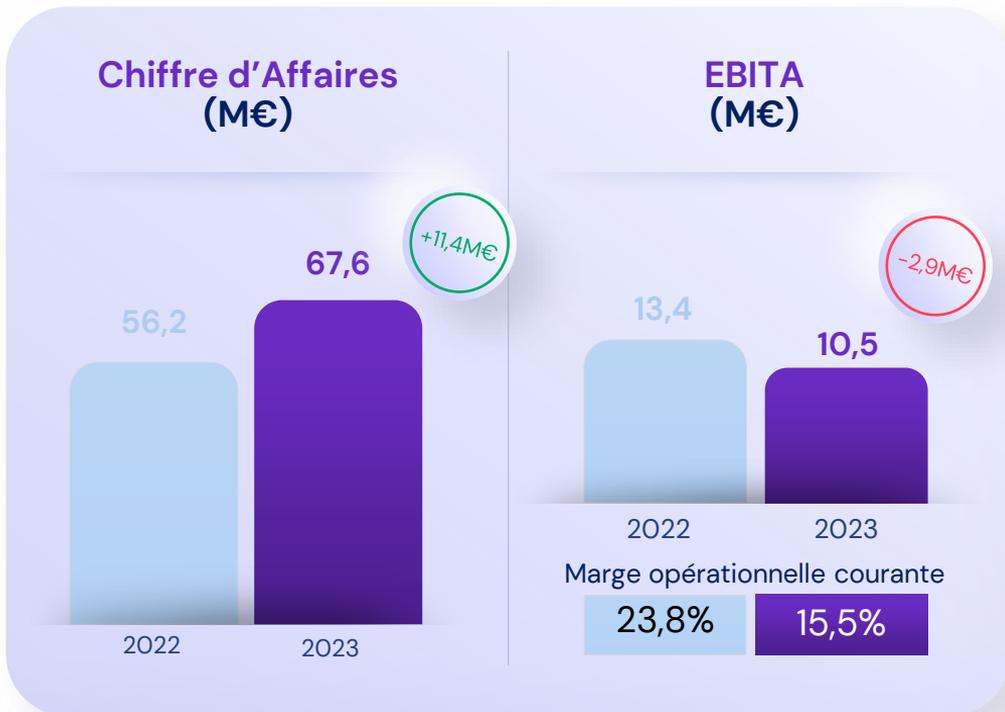
## RADIO : DYNAMISME DU MARCHÉ PUBLICITAIRE



**Hausse** des recettes publicitaires

**Stabilité** des coûts

## PRODUCTION ET DROITS AUDIOVISUELS : DYNAMISME DES ACTIVITÉS CINÉMA ET CESSION DE DROITS



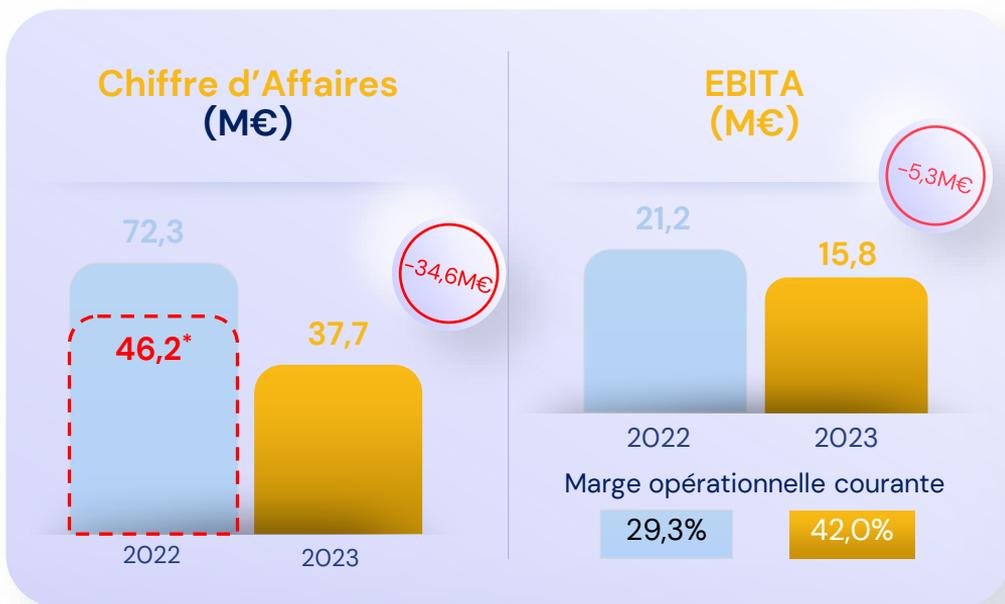
**8,3M d'entrées**  
en France  
vs. 6,2M en 2022



**Succès des ventes de films**  
en France et à l'international

**Hausse des**  
amortissements de films

## DIVERSIFICATIONS : BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ REFLET DE LA DÉCONSOLIDATION DE BEST OF TV ET D'UN MARCHÉ IMMOBILIER EN RECUL



### Activité déconsolidée



Impact CA de  
l'effet de  
périmètre :  
**29,1 M€**

### Activité poursuivie



La performance est en recul sur le 2<sup>nd</sup> semestre du fait d'un marché immobilier en tension dont les transactions baissent d'environ -22%.

\*Hors Best Of TV cédée en novembre 2022

## MISES EN ÉQUIVALENCE

Quote-part de résultat  
dans les co-entreprises  
et entreprises  
associées (M€)



Principales mises en équivalence	Activité	% de détention	
	Tech streaming	50,0 %	Poursuite des investissements dans la Tech
	SVOD	33,3 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt de l'activité</li> <li>• Liquidation intégralement provisionnée au 31/12/2022</li> </ul>
 Global Savings Group	Cash & Couponing	31,5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de Peppers.com</li> <li>• Amélioration de profitabilité</li> </ul>



# COMPTES

# ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation 2023/2022 (M€)
Chiffre d'affaires	1 315,6	1 356,9	(41,3)
Autres produits opérationnels	12,0	18,8	(6,8)
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>1 327,6</b>	<b>1 375,6</b>	<b>(48,0)</b>
Consommations et autres charges opérationnelles	(638,8)	(656,5)	17,7
Charges de personnel (yc participation)	(244,5)	(244,6)	0,2
Impôts, taxes, versements assimilés	(49,5)	(46,3)	(3,1)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	(94,2)	(91,9)	(2,2)
<b>Résultat Opérationnel Courant [EBITA]</b>	<b>300,7</b>	<b>336,2</b>	<b>(35,5)</b>
Plus-value sur cessions de filiales	24,6	(11,0)	35,6
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises	(19,9)	(13,2)	(6,7)
<b>Résultat Opérationnel [EBIT]</b>	<b>305,5</b>	<b>312,0</b>	<b>(6,6)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>10,9</b>	<b>(0,1)</b>	<b>10,9</b>
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	8,3	(70,7)	79,0
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>324,7</b>	<b>241,2</b>	<b>83,4</b>
Impôt sur le résultat	(87,6)	(75,3)	(12,2)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>237,1</b>	<b>165,9</b>	<b>71,2</b>
Attribuable au Groupe	234,1	161,5	72,6
Attribuable aux Intérêts non-contrôlants	3,0	4,4	(1,4)

## BILAN SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation 2023 / 2022 (M€)
Goodwill	287,9	299,3	(11,4)
Actif non courant	593,5	588,6	4,9
Actif courant	724,9	724,4	0,5
Trésorerie	443,9	374,8	69,1
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 050,3</b>	<b>1 987,2</b>	<b>63,1</b>
Capitaux propres part du groupe	1 305,1	1 199,2	105,8
Intérêts non-contrôlants	35,7	39,0	(3,3)
Passif non courant	162,4	214,0	(51,6)
Passif courant	547,1	535,0	12,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 050,3</b>	<b>1 987,2</b>	<b>63,1</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Groupe M6	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation 2023 / 2022 (M€)
Capacité d'autofinancement d'exploitation	407,0	422,0	(15,1)
Variation de BFR d'exploitation	(22,1)	(35,4)	13,3
Impôt	(78,2)	(90,5)	12,3
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>306,7</b>	<b>296,2</b>	<b>10,5</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissements</b>	<b>(64,3)</b>	<b>(80,6)</b>	<b>16,4</b>
Eléments récurrents	(84,1)	(74,7)	(9,4)
Eléments non récurrents	19,8	(6,0)	25,8
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b>(172,7)</b>	<b>(190,0)</b>	<b>17,2</b>
Distribution de dividendes	(132,5)	(132,1)	(0,5)
Opérations en capital	(6,6)	(9,4)	2,8
Apports en comptes courants des coentreprises	(26,1)	(42,8)	16,7
Remboursement des dettes locatives	(5,4)	(5,1)	(0,3)
Autres	(2,2)	(0,7)	(1,5)
Effet des écarts de conversion de trésorerie	(0,6)	0,2	(0,8)
<b>Variation globale de trésorerie</b>	<b>69,1</b>	<b>25,8</b>	
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>374,8</b>	<b>349,0</b>	<b>25,8</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>443,9</b>	<b>374,8</b>	<b>69,1</b>
Trésorerie nette de clôture	343,6	282,0	61,6

## RSE ET ÉTHIQUE

### ACTUALITÉS RSE ET ÉTHIQUE EN 2023

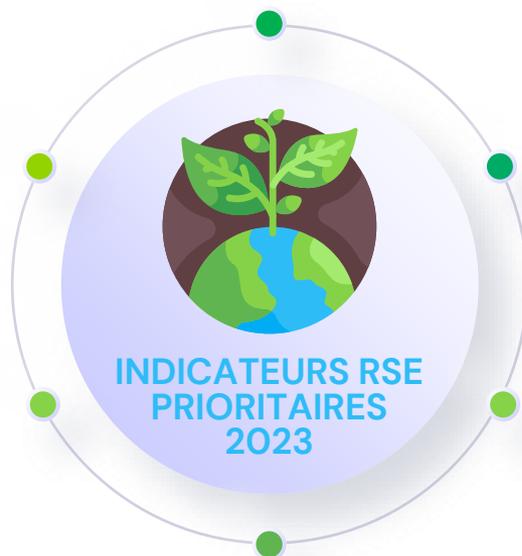
- Mise en place d'un système **interne** de **mentorat féminin**
- La Fondation M6 remporte le **Grand Prix de la Responsabilité des Médias**
- Nomination d'un **administrateur indépendant** en charge de la **déontologie et de l'indépendance de l'information**
- Mise en place d'un programme de parrainage pour accompagner vers l'emploi des jeunes issus de quartiers prioritaires de la ville, et de milieux ruraux ou sociaux modestes.
  - **Élaboration en cours d'une trajectoire carbone**

## RSE ET ÉTHIQUE

Avec **47%** de femmes au sein des instances dirigeantes (+4 pts vs 2022), le Groupe se classe **30<sup>ème</sup>** au Palmarès de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF120  
 (+18pts depuis 2018)

Réduction de **20%** de l'empreinte carbone énergie\* vs 2022

**500 K€** consacrés à la Fondation M6



**56%** de femmes présentatrices de programmes d'information

**98%** des déchets alimentaires des restaurants du groupe compostés en 2023  
 (x2,8 vs 2022)

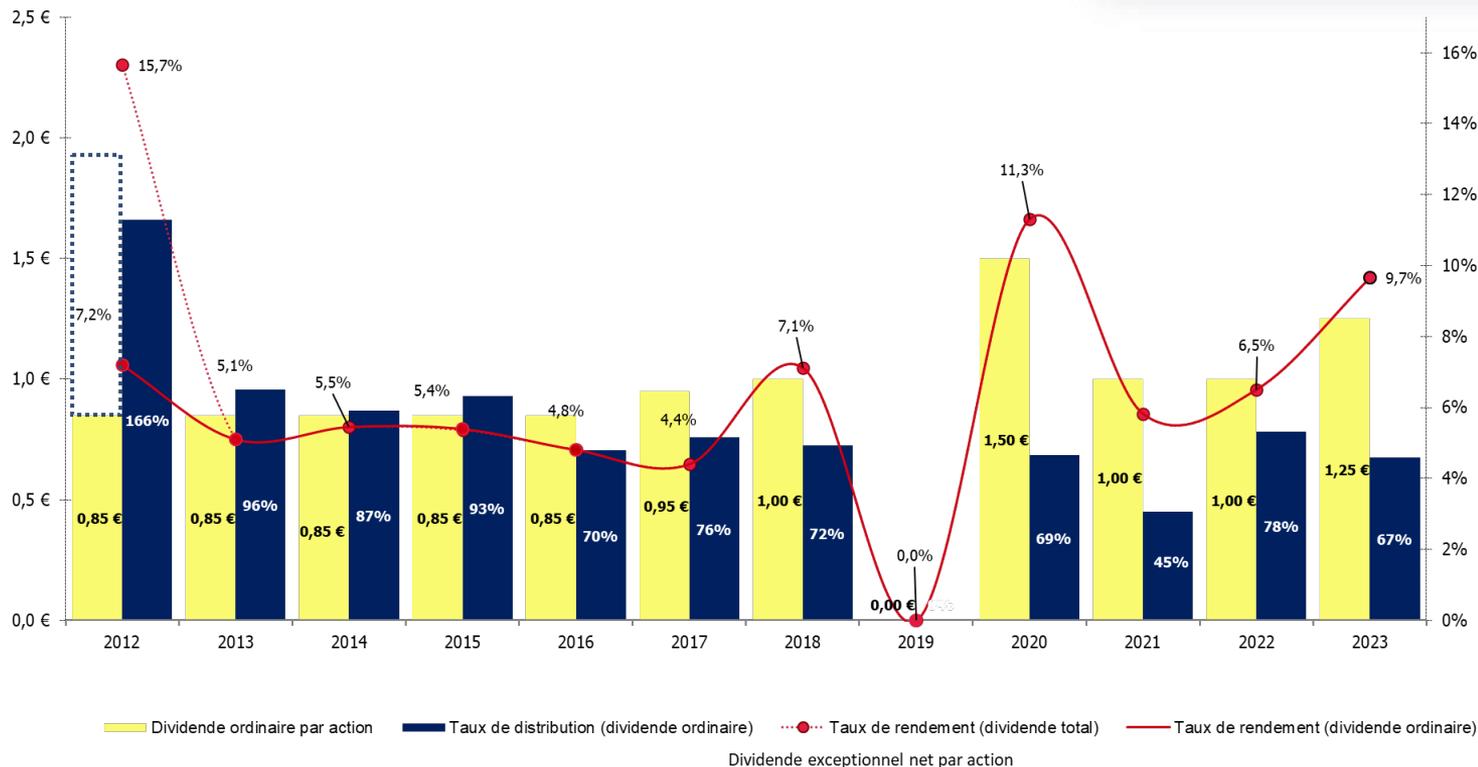
Top Chef, **1<sup>er</sup> prime** de divertissement labellisé Ecoprod

\* Empreinte carbone énergie totale du Groupe (approche location based)

# PROPOSITION DE VERSEMENT D'UN DIVIDENDE PAR ACTION DE 1,25€

Détachement du dividende le  
**30 avril 2024**

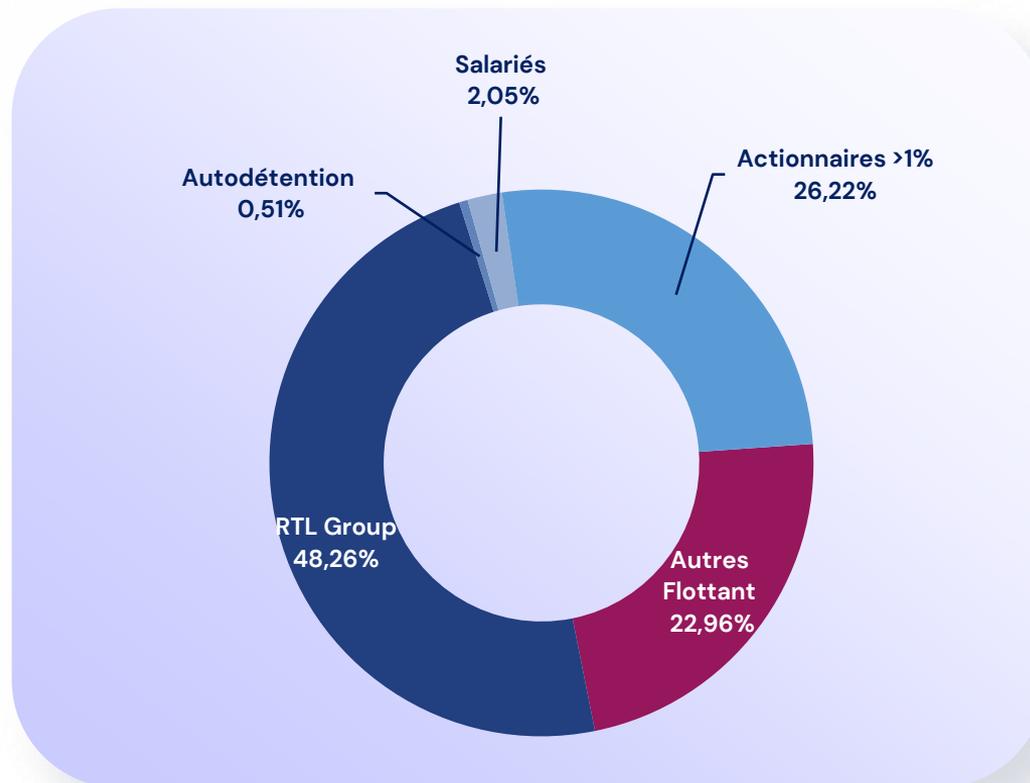
Paiement du dividende le  
**3 mai 2024**



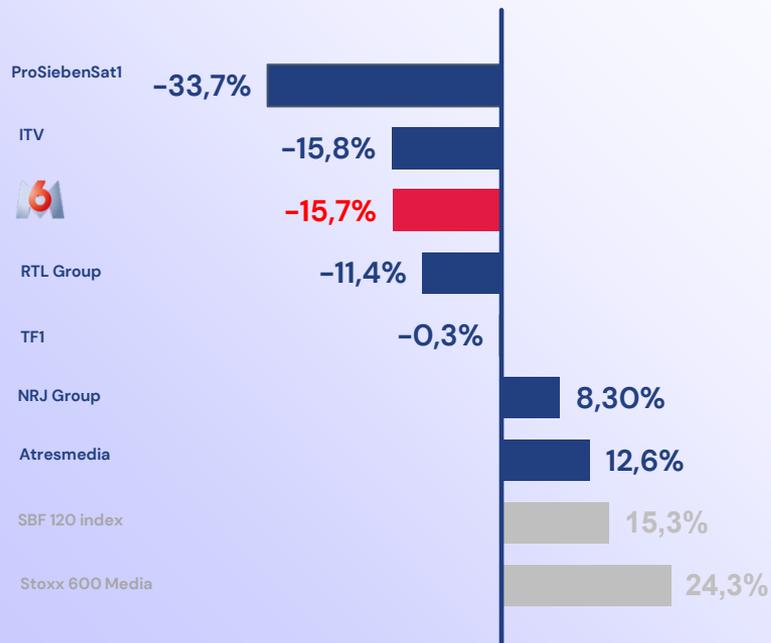


## STRUCTURE DU CAPITAL ET ANNÉE BOURSIÈRE

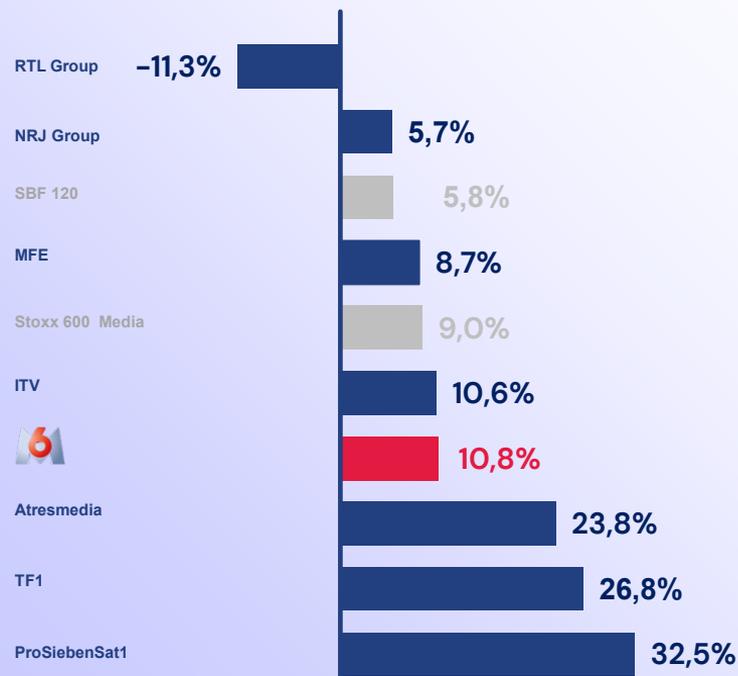
## RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2023



## EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE M6 ET DE SES PAIRS EUROPÉENS

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE M6  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le titre MediaForEurope progresse de +510,0% en 2023, du fait principalement de la réduction de son nombre d'actions en circulation (nb d'actions divisé par 5) effectuée courant octobre 2023.

PERFORMANCE BOURSIÈRE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup>  
JANVIER 2024



# PERSPECTIVES



# OBJECTIFS 2024

Mise en place du  
**plan  
d'accélération  
sur le streaming  
2024-2028**



Poursuivre les  
investissements  
dans la production  
de contenu



Trouver de  
nouveaux relais de  
croissance pour  
notre pôle  
diversifications

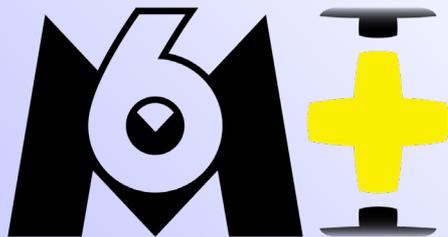


Préparer la  
candidature pour  
une nouvelle  
autorisation  
d'utilisation des  
licences TNT de nos  
chaînes arrivant à  
échéance en 2025



## FAITS MARQUANTS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024

ANNONCE DU  
LANCEMENT DE M6+



ACQUISITION DES DROITS  
EXCLUSIFS DE LA MAJORITÉ  
DES MATCHS DE LA COUPE  
DU MONDE DE LA FIFA  
2026 ET 2030



# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE**

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

VOTE DES RÉOLUTIONS



## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2023



**5 RÉUNIONS**

**ASSIDUITÉ DE 88,9%**

**Comité d'Audit**

**Comité des Nominations et Rémunérations**

**Comité RSE**

**Comité Stratégique**

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITÉ D'AUDIT

### Composition au 31/12/2023



**NICOLAS  
HOUZÉ**  
PRÉSIDENT  
Membre indépendant



**BJÖRN  
BAUER**



**MARIE  
CHEVAL**  
Membre indépendant

# 3 RÉUNIONS

# ASSIDUITÉ DE 100%

### COMPTES ET INFORMATION FINANCIÈRE

- Examen des comptes annuels et consolidés
- Examen des comptes consolidés semestriels au 30 juin
- Revue des engagements hors-bilan
- Budget 2024
- Relecture des parties financières du document d'enregistrement universel
- Suivi de la situation de trésorerie et les besoins de financement du Groupe
- Suivi de la communication financière
- Suivi de l'actualité fiscale et comptable
- Missions et honoraires des Commissaires aux comptes en 2023 et le plan d'audit 2023-2024.

### CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

- Suivi des missions de contrôle interne de l'exercice
- Revue de la cartographie des risques, y compris ceux de nature sociale et environnementale
- Revue de la sécurité informatique
- Revue de la procédure relative à l'évaluation des conventions courantes conclues à des conditions normales
- Revue des assurances du Groupe

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Relecture de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe incluant la Taxonomie verte
- Nouvelles obligations règlementaires : Directive CSRD

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

### Composition au 31/12/2023



**MARIE CHEVAL**  
PRÉSIDENT  
Membre indépendant



**NICOLAS HOUZE**  
Membre indépendant



**ELMAR  
HEGGEN**



**SOPHIE DE BOURGUES**  
Membre représentant  
les salariés

# 4 RÉUNIONS

# ASSIDUITÉ DE 100%

### Nominations

- Les plans de succession du Directoire / Comité exécutif / Comité de direction
- L'organisation du processus de sélection du Président du Directoire,
- La recommandation du choix de David LARRAMENDY, pour succéder à Nicolas de TAVERNOST
- L'examen des éléments permettant de déterminer l'indépendance des membres du Conseil
- Le renouvellement des mandats de Elmar HEGGEN et de CMA-CGM Participations représentée par Madame Véronique SAADE
- La nomination de la société RTL Group Vermögens Verwaltung, premier actionnaire, en remplacement de Monsieur Philippe DELUSINNE
- La conduite de l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil de surveillance

### Rémunérations

- Le calcul de la part variable des rémunérations des membres du Directoire au titre de 2023
- La fixation des enveloppes individuelles et collectives d'actions de performance, attribuées aux membres du collège en mai 2023
- L'atteinte des conditions de performance requise pour les attributions d'actions de performance attribuées en 2022 et 2023 dans le cadre des plans LTIP qui requièrent l'atteinte d'un objectif de création de valeur sur une période cumulée triennale
- La validation de la répartition du montant de la rémunération alloué aux membres du Conseil de Surveillance au titre de 2023
- La fixation des objectifs individuels des performances de chaque membre du Directoire pour l'exercice 2024, sur la base des performances passées et réalisées ainsi que des données budgétaires fixées pour 2024.

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITÉ DES NOMINATIONS

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



### CMA-CGM Participations

Représentée par **Véronique Albertini-Saadé** depuis le 27 février 2024  
*Membre indépendant*

### Nicolas Houzé

Président du Comité d'Audit  
Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations  
*Membre indépendant*



### Ingrid Heisserer



### Björn Bauer

Membre du Comité d'Audit



### Marie Cheval

Vice-Présidente du Conseil,  
Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations  
Membre du Comité RSE  
*Membre indépendant*



### Sophie de Bourgues

Présidente du Comité RSE,  
Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations  
*Membre représentant les salariés*



### Elmar Heggen

Président du Conseil,  
Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations,  
Membre du Comité RSE



### Siska Ghesquiere



### RTL Group Vermögensverwaltung GmbH

Représentée par Philippe Delusinne



## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### COMITÉ DES NOMINATIONS

---

### PLAN DE SUCCESSION DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Mise en œuvre de la procédure de sélection du futur  
Président du Directoire



David LARRAMENDY succèdera à Nicolas de TAVERNOST à  
compter du Conseil de surveillance qui suivra notre  
assemblée

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITE DES RÉMUNÉRATIONS

### DIRECTOIRE

### RÉMUNÉRATIONS NUMÉRAIRES ATTRIBUÉES AU TITRE DE 2023 – POUR VALIDATION EX-POST

			Membres depuis le 13 février 2023			Membres sortants au 13 février 2023		
								
	N. DE TAVERNOST	D. LARRAMENDY	K. BLOUËT	G. CHARLES	H. DE FONTAINES	T. VALENTIN	R. RAVANAS	J. LEFÉBURE
<b>Part fixe</b>	1 000 000 € =	400 000 € =	230 000 €	265 385 €	265 385 €	57 116 €	63 462 €	47 309 €
<b>Part variable (contrat de travail + mandat)</b>	730 727 € 	352 982 € 	77 339 €	118 693 €	128 898 €	46 429 €	59 660 €	40 472 €
<b>Part exceptionnelle</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Avantage en nature (voiture de fonction)</b>	9 960 € 	6 931 € 	6 045 €	3 969 €	5 377 €	1 127 €	805 €	1 164 €
<b>Total rémunération au titre de 2023</b>	1 740 687 € 	759 913 € 	313 384 €	388 047 €	399 659 €	104 671 €	123 926 €	88 945 €
<b>Actions de performance attribuées en 2023</b>	-	193 800 €	91 200 €	193 800 €	193 800 €	-	-	-

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITE DES RÉMUNÉRATIONS

### DIRECTOIRE

### POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 (EX-ANTE)

RÉMUNÉRATION NUMÉRAIRE	ACTIONS DE PERFORMANCE	AUTRES ÉLÉMENTS
<u>Part fixe</u>	<p><u>Enveloppe attribuable :</u></p> <p><u>Collège :</u> Maximum fixé à <b>15%</b> du montant de l'enveloppe globale autorisée par Assemblée Générale Extraordinaire</p> <p><u>Individuelle :</u> Maximum fixé à <b>100%</b> de la rémunération fixe + variable au titre de l'année N-1</p>	<p><u>Engagement de non-concurrence :</u></p> <p>- <b>12</b> mois</p> <p>- Maximum fixé à <b>50%</b> de la rémunération fixe + variable au titre de l'année N-1</p>
<p><u>Part variable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Plafond :</u> <b>100%</b> de la part fixe</li> <li>- Mesurée sur <b>12</b> mois</li> <li>- <b>Multicritères</b> (financiers, opérationnels et RSE)</li> <li>- Bornes minimales et maximales et barème de versement déterminées a priori</li> </ul>	<p><u>Conditions de performance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Triennale</li> <li>- <u>Deux indicateurs :</u> EBITA et Cash Conversion Ratio</li> </ul>	<p><u>Indemnités de départ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Uniquement valable pour David LARRAMENDY</li> <li>- 24 mois de rémunération (yc. indemnités légales et conventionnelles)</li> <li>- Condition de performance sur les 48 derniers mois</li> </ul>
<p><u>Rémunération exceptionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À discrétion du Conseil de Surveillance</li> <li>- <u>Plafond :</u> <b>100%</b> de la part fixe</li> </ul>	<p><u>Condition d'attribution :</u></p> <p>Condition de présence tout le long des 3 exercices</p>	<p><u>Retraite par capitalisation</u></p>

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITE DES RÉMUNÉRATIONS

CONSEIL DE  
SURVEILLANCE

SAY ON PAY



**RÉMUNÉRATION  
2023**  
D'ELMAR HEGGEN,  
PRÉSIDENT DU  
CONSEIL DE  
SURVEILLANCE  
**35 048 €**



**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**ENVELOPPE DE RÉMUNÉRATION INCHANGÉE DEPUIS 2012**

LE MONTANT GLOBAL DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL EST  
FIXÉ À 236 000 € DEPUIS LE 3 MAI 2012 (AUTORISATION DONNÉE PAR  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE).

**RÈGLE DE RÉPARTITION :**

- UNE PART FIXE LIÉE À LA QUALITÉ DU MEMBRE
  - UNE PART VARIABLE LIÉE À L'ASSIDUITÉ

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMITÉ RSE

### Composition au 31/12/2023



**SOPHIE DE  
BOURGUES**  
PRÉSIDENTE  
Membre représentant  
les salariés



**MARIE CHEVAL**  
Membre  
indépendant



**ELMAR  
HEGGEN**

# 1 RÉUNION

# ASSIDUITÉ DE 100%

Le Comité a abordé le déploiement du **plan d'action RSE** du Groupe qui s'articule autour de 6 feuilles de route :

- Empreinte carbone : revue des résultats du bilan carbone 2023 et des travaux en cours sur la trajectoire carbone du Groupe ;
- Éco production ;
- Sobriété énergétique ;
- Antigaspi ;
- Égalité des chances ;
- Pédagogie des médias.

Le Comité s'est également penché sur les enjeux de **la déclaration de performance extra-financière 2023** et la **taxonomie verte européenne** ainsi que sur les **enjeux de la directive européenne CSRD** applicable au 1er janvier 2025.

# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

**PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

VOTE DES RÉOLUTIONS





**PRÉSENTATIONS DES RÉOLUTIONS**  
**RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE**

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 1

### APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2023

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023
- Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

## COMMENTAIRES

RÉSULTAT NET MÉTROPOLE TÉLÉVISION S.A. :  
**BÉNÉFICE DE 151 944 529,85 €**

CAPITAUX PROPRES MÉTROPOLE TÉLÉVISION  
S.A. :  
**923,8 M€**

DÉPENSES ET CHARGES VISÉES PAR  
L'ARTICLE 39-4 DU CGI :  
**102 979,15 €**

CHARGE D'IMPÔT CORRESPONDANTE :  
**26 594 €**

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 2

### APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2023

Approbation des comptes  
consolidés de l'exercice clos le  
31 décembre 2023

## COMMENTAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ :  
**1 315,6 M€**

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE :  
**1 305,1 M€**

TOTAL BILAN :  
**2 050,3 M€**

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AU GROUPE :  
**234 113 672,72€**

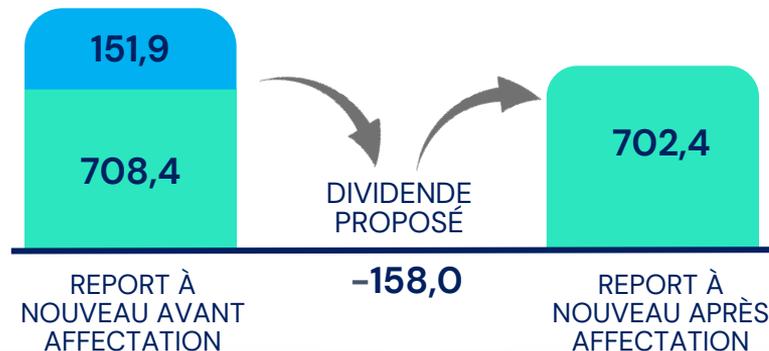
# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 3

### AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET FIXATION DU DIVIDENDE

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE MÉTROPOLE TÉLÉVISION SA AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M€



### DIVIDENDE PROPOSÉ

DIVIDENDE  
PAR ACTION



**1,25 €**

### CALENDRIER



DÉTACHEMENT DU  
COUPON  
MARDI 30 AVRIL 2024

VERSEMENT DU  
DIVIDENDE  
VENDREDI 3 MAI 2024

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 4

### APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

## Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

**Convention de rachat d'actions de Métropole Télévision auprès de RTL Group Vermögensverwaltung GmbH dans le cadre du programme de rachat d'actions de l'article L.225-209 du Code de commerce, signée en date du 2 mai 2023 :**

- Le respect du plafond légal de détention du capital de Métropole Télévision à 49% imposé à RTL Group de céder à Métropole Télévision des actions lorsque la société met en œuvre son programme de rachat
- Engagement de RTL Group de céder des blocs d'actions hors marché
  - À hauteur de 49/51<sup>ème</sup> des quantités achetées préalablement acquises par Métropole Télévision dans le marché
  - Au prix moyen pondéré des rachats effectués dans le marché
  - Dans la limite de 10% de son capital social
- Durée de validité : jusqu'à la présente Assemblée

**Convention cadre de trésorerie entre Métropole Télévision et RTL Group Vermögensverwaltung GmbH (qui s'est substituée à Immobilière Bayard d'Antin S.A.), déjà autorisée au cours d'exercices antérieurs, renouvelée le 15 décembre 2023 :**

- Placements d'excédents de trésorerie de Métropole Télévision auprès de RTL Group Vermögensverwaltung GmbH (sans dépasser 20% des liquidités bancaires de Métropole Télévision)
- Emprunts d'un montant maximum de 50 M€ sans dépasser 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires
- Rémunération conforme aux conditions de marché

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 5

**NOMINATION DE KPMG SA,  
COMMISSAIRE AUX  
COMPTES EN CHARGE DE LA  
MISSION DE CERTIFICATION  
DES INFORMATIONS EN  
MATIÈRE DE DURABILITÉ**

The KPMG logo, featuring the letters 'KPMG' in a bold, blue, italicized sans-serif font. Above the letters are four empty rectangular boxes, each corresponding to a letter, suggesting a placeholder for a signature or stamp.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 6

### COMPOSITION DU CONSEIL

Renouvellement de Monsieur  
Elmar Heggen en qualité de  
membre du Conseil de  
Surveillance



# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 7

### COMPOSITION DU CONSEIL

Nomination de la société RTL  
Group  
Vermögensverwaltung GmbH, en  
remplacement de Monsieur  
Philippe Delusinne, en qualité de  
membre du Conseil de  
Surveillance



# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 8

### COMPOSITION DU CONSEIL

Renouvellement de CMA CGM  
Participations, en qualité de  
membre du Conseil de  
Surveillance



# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 9

**APPROBATION DES  
INFORMATIONS VISÉES AU I  
DE L'ARTICLE L.22-10-9 DU  
CODE DE COMMERCE POUR  
LES MANDATAIRES SOCIAUX  
DE LA SOCIÉTÉ**



## COMMENTAIRES

Cette résolution soumet au vote des actionnaires les informations sur la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1, p .120 à 162).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 10

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés en 2023 ou attribués au titre de 2023 à Monsieur Nicolas de Tavernost, Président du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.1.F, p.123).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 11

### SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération 2024 du Président du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du Code du commerce,

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.2, p. 155 à 162).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 12

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés en 2023 ou attribués au titre de 2023 à Monsieur David Larramendy, membre du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.2.F, p. 127).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 13

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice écoulé à compter du 13 février 2023 (date de sa nomination en qualité de membre du directoire) à Madame Karine BLOUËT, membre du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.3.F, p. 131).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 14

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice écoulé à compter du 13 février 2023 (date de sa nomination en qualité de membre du directoire) à Monsieur Guillaume Charles, membre du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.4.F, p. 135).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 15

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice écoulé à compter du 13 février 2023 (date de sa nomination en qualité de membre du directoire) à Monsieur Henri de Fontaines, membre du Directoire



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.5.F, p. 139).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 16

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à Monsieur Thomas Valentin au cours de l'exercice écoulé jusqu'à la date de cessation de ses fonctions de membre du Directoire le 13 février 2023



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.6.F, p. 143).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 17

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à Monsieur Régis Ravanas au cours de l'exercice écoulé jusqu'à la date de cessation de ses fonctions de membre du Directoire le 13 février 2023



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.7.F, p. 147).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 18

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à Monsieur Jérôme LEFÉBURE au cours de l'exercice écoulé jusqu'à la date de cessation de ses fonctions de membre du Directoire le 13 février 2023



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.1.8.F, p. 151).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 19

### SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire en 2024



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-26 du Code de commerce,

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.2, p. 155 à 162).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 20

### SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Elmar Heggen, Président du Conseil de Surveillance en 2023



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.3.2, p. 164).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 21

### SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance en 2024



## COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-26 du Code de commerce,

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Document d'Enregistrement Universel 2023 (au paragraphe 3.3.3.1, p. 163 à 164).

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 22

### RACHAT D' ACTIONS

Autorisation à donner au  
Directoire dans le cadre du  
dispositif de l'article L.22-10-62  
du Code du commerce



## CONDITIONS

- Prix maximum d'achat : **25 €**
- Rachat limité à **10 %** du capital
- Montant maximal autorisé : **316 035 620 €**
- **Autorisation valable pour une période de 18 mois**



## OBJECTIFS

- L'animation de marché et la liquidité du titre
- Financer une éventuelle opération de croissance externe
- Couvrir les plans d'attribution d'actions de performance aux salariés et/ou mandataires sociaux
- Couvrir les valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions
- Annuler des actions



**PRÉSENTATIONS DES RÉOLUTIONS  
RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE**

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 23

### ANNULLATION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Autorisation à donner au  
Directoire en vue d'annuler les  
actions propres détenues par la  
société rachetées dans le cadre  
du dispositif de l'article L.22-10-  
62 du Code de commerce



## CONDITIONS

Annulation limitée à **10%** des actions  
propres détenues suite à des rachats  
réalisés dans le cadre du programme de  
rachat prévu dans la résolution 22, eux-  
mêmes limités à 10%.

Autorisation valable pour une période de  
**24 mois.**

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 24

### AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES ET/OU PRIMES

Délégation de compétence à  
donner au Directoire  
conformément aux dispositions  
des articles L. 225-129-2, L. 225-  
130 et L. 22-10-50 du Code de  
commerce



## CONDITIONS

- Montant d'augmentation de capital limité à **50%** du capital social.
- Délégation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 25

### ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Délégation de compétence à  
donner au Directoire  
conformément aux dispositions  
des articles L. 225-129-2, L. 228-  
92 et L. 225-132 et suivants du  
Code de commerce



## CONDITIONS

- Montant d'émission limité à **50%** du capital social.
- Délégation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 26

**ÉMISSION D' ACTIONS  
ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS  
MOBILIÈRES AVEC SUPPRESSION  
DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE  
SOUSCRIPTION ET DÉLAI DE  
PRIORITÉ OBLIGATOIRE D'AU  
MOINS 5 JOURS DE BOURSE PAR  
OFFRE AU PUBLIC**

Délégation de compétence à  
donner au Directoire  
conformément aux dispositions du  
Code de commerce et notamment  
de ses articles L. 225-129-2, L.  
225-136, L. 22-10-51, L. 22-10-52  
et L. 228-92



## CONDITIONS

- Le montant d'émission est limité à 10% du capital social et s'impute sur le plafond global prévu à la 30<sup>ème</sup> résolution de la présente Assemblée.
- Délégation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 27

### AUGMENTATION DU MONTANT DES ÉMISSIONS

Autorisation à donner au Directoire conformément aux conditions prévues par les articles L. 225-135-1, R. 225-118 du Code de commerce



## CONDITIONS

- Augmentation plafonnée à 15% du montant des émissions, tout en restant en dessous des plafonds prévus aux 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> résolutions de la présente Assemblée.
- Autorisation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 28

### ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE

Autorisation à donner au  
Directoire conformément aux  
articles L. 225-147, L. 22-10-53 et  
L. 228-92 du Code de commerce



## CONDITIONS

- Le montant d'émission est limité à 10% du capital social et s'impute sur le plafond global prévu à la 30<sup>ème</sup> résolution de la présente Assemblée.
- Autorisation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



## RÉSOLUTION 29

### AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Délégation de compétence à  
donner au Directoire  
conformément aux articles L.  
225-129-6, L. 225-138-1 et L228-  
92 du Code du commerce et L.  
3332-18 et suivants du Code du  
travail



## CONDITIONS

- Le montant d'émission est limité à 1,5% du capital social et s'impute sur le plafond global prévu à la 30<sup>ème</sup> résolution de la présente Assemblée.
- Autorisation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 30

**LIMITATION GLOBALE DES  
PLAFONDS DES DÉLÉGATIONS  
PRÉVUES AUX 26<sup>ÈME</sup>, 28<sup>ÈME</sup> ET  
29<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTIONS DE LA  
PRÉSENTE ASSEMBLÉE**



## CONDITIONS

- Montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu des 26<sup>ème</sup>, 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> résolutions de la présente Assemblée limité à 10% du capital social.
- Autorisation valable pour une période de **26 mois**.

# AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



## RÉSOLUTION 31

### POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



## COMMENTAIRES

Permettre l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée.

# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

VOTE DES RÉOLUTIONS



# LISTE DES RAPPORTS PRÉSENTÉS



- Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rapport spécial sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce
- Rapport sur l'autorisation en matière de réduction de capital
- Rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière
- Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription
- Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE



# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

5

**RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES**

6

VOTE DES RÉOLUTIONS



# SOMMAIRE

1

RAPPORT DE GESTION

2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

3

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

5

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES  
ACTIONNAIRES

6

**VOTE DES RÉOLUTIONS**



# FUNCTIONNEMENT DES BOITIERS DE VOTE

1

## CARTE À PUCE

LE BOÎTIER NE PEUT FONCTIONNER QUE SI VOTRE CARTE À PUCE EST CORRECTEMENT INSÉRÉE

2

## POUR VOTER

APPUYEZ SIMPLEMENT SUR LA TOUCHE CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX :

1 = POUR

2 = CONTRE

3 = ABSTENTION

3

## MESSAGE SUR LA LIGNE DU BAS DE L'ÉCRAN DU BAS DE L'ÉCRAN DU BOÎTIER

MENTION "ACQUITTÉ" : VOTRE VOTE EST EFFECTIVEMENT PRIS EN COMPTE



## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT, PARTICULIÈREMENT CELLES CONCERNANT LES PRÉVISIONS DES PERFORMANCES À VENIR DU GROUPE M6, SONT DES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES ET PEUVENT ÊTRE SUJETTES À CERTAINS RISQUES ET INCERTITUDES.

TOUTE RÉFÉRENCE À DES PERFORMANCES PASSÉES DU GROUPE M6 NE DOIT PAS ÊTRE PRISE COMME UN INDICATEUR DE PERFORMANCES FUTURES.

LE CONTENU DE CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT COMMERCIAL OU UNE SOLlicitATION À L'ACHAT OU À LA VENTE D' ACTIONS DU GROUPE M6.

LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES PEUVENT OBTENIR GRATUITEMENT COPIE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE GROUPE M6 AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ([WWW.AMF-FRANCE.ORG](http://WWW.AMF-FRANCE.ORG)) OU DIRECTEMENT AUPRÈS DE M6.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 AVRIL 2024